

lycée Camille Claudel VAUREAL • 2023

L'affectation des élèves au lycée Camille Claudel

ELEVE DE SECTEUR

au Collège, en 3^{ème}

Vœu d'affectation,
avec une option facultative *
dans la liste suivante
s'il le souhaite :

- Arts plastiques
- Danse
- Musique
- Japonais
- EPS (athlétisme et musculation)
- Latin
- Atelier théâtre
- Sciences et laboratoire (uniquement en 2nde)

AFFELNET

Décision d'affectation transmise au

Inscription au lycée selon affectation

** Les élèves ne peuvent suivre qu'une seule option au lycée Camille Claudel*

par la procédure académique AFFELNET-Lycée

ELEVE **HORS** SECTEUR

au Collège, en 3^{ème}

VŒU d'affectation,
concernant exclusivement
les options suivantes :

- Arts plastiques
- Danse
- Musique

PARCOURS SECURISE

- Japonais

LVC A FAIBLE DIFFUSION

-Lycée

lycée Camille Claudel et aux familles

atation définitive exclusivement

L'atelier Théâtre constitue un enseignement hebdomadaire de **3 heures** .

Cette pratique est assurée par un professeur et un intervenant extérieur, comédien professionnel, dans le cadre d'un partenariat avec le théâtre Points Communs, scène nationale de Cergy-Pontoise.

Le lycée Camille Claudel est doté d'une salle de spectacles pouvant accueillir plus de deux cents spectateurs et disposant d'un grand plateau de jeu : les élèves de l'atelier théâtre peuvent y répéter et y présenter des restitutions publiques de leur travail.

> Le programme de l'atelier Théâtre

Le programme associe deux composantes fondamentales : la pratique et l'école du spectateur.

>> La PRATIQUE des élèves se construit sur le plateau, de façon individuelle et collective. L'enseignement repose à la fois sur le PLAISIR et la RIGUEUR du jeu. Il mobilise avant tout le corps et la voix, outils premiers du comédien et sollicite la CREATIVITE de l'élève.

>> L'ECOLE DU SPECTATEUR consiste à voir plusieurs spectacles pendant l'année (dans le cadre d'un abonnement). Progressivement, les élèves deviennent des spectateurs exigeants, conscients et actifs, dont le plaisir esthétique sera ainsi accru.

> Evaluation de l'option en seconde, première et terminale

L'évaluation se fait à travers des productions scéniques, l'investissement au sein du groupe et la participation au parcours de spectateur.

> Le théâtre à l'épreuve du bac

Dans le cadre de l'atelier théâtre du lycée, les élèves de terminale peuvent présenter l'option facultative de théâtre au baccalauréat.

OPTION

ARTS PLASTIQUES

L'enseignement optionnel d'Arts Plastiques au lycée s'inscrit dans la continuité de celui dispensé au collège, et s'adresse aux élèves désireux de poursuivre leur formation dans le domaine artistique. Il pourra être poursuivi comme enseignement de spécialité en Première et Terminale, ou en option facultative.

> Un enseignement fondé sur la pratique plastique

Les arts plastiques associent l'exercice d'une pratique plastique et la construction d'une culture artistique diverse. Fondés sur une dynamique de recherche, d'invention personnelle et de création, ils permettent à l'élève d'approfondir sa pratique en dessin, peinture, sculpture, photographie, infographie, comme en nouvelles formes artistiques (performance installation, protocole, etc.)

> Développer une culture artistique

L'introduction de références prises dans l'histoire de l'art est systématique, soit en classe, soit par des visites d'expositions et des voyages d'études. Toutes les époques sont abordées, avec une priorité donnée à l'art contemporain. Ces références permettent à l'élève de situer ce qu'il fait dans la diversité des formes d'expression plastique qui traversent l'histoire jusqu'à aujourd'hui, de comprendre progressivement des enjeux artistiques fondamentaux, et d'affiner son jugement esthétique.

Ce mélange dynamique entre création, expression et réflexion est destiné à faire passer progressivement l'élève du tâtonnement à la maîtrise et à lui permettre d'entrer lui-même dans une démarche artistique ouverte.

> A terme, cet enseignement facilite la poursuite d'études liées à l'art

En seconde, l'enseignement est de 3h par semaine. Il peut être poursuivi en Première et Terminale en tant que spécialité (4h puis 6h) ou en tant qu'option facultative (3h).

Pour tous ceux qui souhaitent pouvoir signifier leur engagement créatif et leur culture artistique au moment de leurs choix d'orientation dans le supérieur, les connaissances et compétences acquises en arts plastiques permettent d'accéder à des études supérieures variées : écoles d'arts appliqués ou de beaux-arts, métiers d'art, architecture, histoire de l'art ou archéologie, métiers de la culture, du tourisme et du patrimoine, métiers du spectacle et du cinéma, multimédia, études de civilisations étrangères, certaines branches du droit, de la communication, des sciences humaines, etc.

CRÉATION ET CULTURE DESIGN (CCD)

> Un enseignement optionnel technologique

>> L'enseignement optionnel technologique de *Création et Culture Design* permet une approche théorique, pratique et sensible des champs de la création appliquée. Cet enseignement sensibilise aux outils, aux méthodes et aux savoirs fondamentaux, utiles notamment à la préparation du cycle terminal du baccalauréat Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués (STD2A).

> Au programme

>> A raison de 6 heures de cours par semaine, les élèves développent une compétence et une culture de la conception en se confrontant aux univers du design et des métiers d'art par des approches exploratoires et expérimentales.

>> Les cours sont consacrés à la conception et la création design, et s'intéressent à l'ensemble des domaines du design : l'objet, l'espace et le graphisme. Ils mettent un point d'honneur à ouvrir le champ culturel des élèves.

>> Les grands objectifs de cet enseignement d'exploration sont d'acquérir les bases d'une culture design, de découvrir différentes pratiques de conception, et d'apprendre à communiquer graphiquement, verbalement et à l'écrit ses intentions.

>> Choisir cet enseignement d'exploration nécessite de la passion et un fort investissement. Les élèves se veulent curieux et doués d'esprit d'initiative. Le travail collaboratif est au cœur des apprentissages.

> Comment entrer en 2^{nde} CCD ?

>> L'enseignement d'exploration Création & Culture Design est exclusivement accessible aux élèves issus de 3^{ème} via la procédure PassCCD

>> La procédure PassCCD est engagée dans et par le collège à partir du mois de février.

>> Vous trouverez des précisions en suivant ce lien <https://www.ac-versailles.fr/passccd>

DGEMC — DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Uniquement en classe de terminale

Le Lycée Camille Claudel propose aux élèves volontaires de suivre une option facultative : DGEMC, soit Droit et Grands Enjeux du Monde Contemporain, d'une durée de 3h par semaine durant l'année de terminale.

> Qu'y apprend-on ?

L'objectif de cette option est de découvrir les bases du droit, de la règle de droit et du fonctionnement de notre système judiciaire. Cette découverte se fait au travers de l'étude de questions de société, des "enjeux" contemporains. On y aborde par exemple des questions telles que les violences sexistes et sexuelles, l'euthanasie, le génocide etc. L'approche est donc thématique et permet d'ancrer les apprentissages dans des cas concrets.

Un autre point fort de l'option DGEMC : les nombreuses rencontres avec des professionnels du droit tout au long de l'année, avec notamment la visite du palais de justice, une rencontre avec une avocate et des échanges avec un notaire.

> Comment y travaille-t-on ?

L'option DGEMC repose sur l'étude de cas concrets, de manière individuelle ou en groupes.

Ces cas pratiques mobilisent l'étude de véritables décisions de justice, des documents écrits, audiovisuels et donnent lieu à des évaluations de formes variées tant à l'écrit qu'à l'oral. A cet égard, l'option DGEMC est une occasion particulièrement intéressante pour préparer le grand oral du bac en s'entraînant régulièrement à prendre la parole en public.

Ces notes sont comptabilisées dans le contrôle continu du baccalauréat avec un coefficient 2.

> Pour qui ?

Cette option est proposée pour le moment à tous les élèves de première générale.



EPS — ATHLETISME et MUSCULATION

De la seconde à la terminale : 2h d'athlétisme et 1h30 de musculation par semaine

Il s'agit d'une option facultative **athlétisme et musculation**. Elle s'adresse à un public diversifié, garçons et filles, débutants ou confirmés. Compte-tenu du **nombre de places restreint**, une **sélection** s'effectuera sur la **motivation** (questionnaire de motivation) et le **sérieux** (bulletins de la classe de 3^{ème}) de l'élève.

> Les objectifs de l'option

Cette option propose une pratique plus soutenue que lors des cours d'EPS. Elle vise à favoriser l'approfondissement des compétences et des connaissances par l'acquisition d'une méthodologie d'entraînement personnel. Ces connaissances sont variées :

- anatomie, physiologie de l'effort, alimentation du sportif, préparation, récupération.
- métiers du sport et de la forme.
- conduite d'un projet collectif (organiser la sortie de fin d'année de l'AS par ex)
- étude d'un thème lié au sport (sport et santé, sport féminin, mondialisation du sport...)

L'option facultative EPS compte dans le contrôle continu à hauteur d'un coefficient 2 (coefficient 1 pour toutes les autres matières). Ce contrôle continu compte pour 40% de la note finale du baccalauréat général.

L'engagement dans une option EPS est un atout essentiel dans le dossier des élèves, à la fois pour Parcoursup et pour intégrer des filières STAPS après le BAC (extrêmement sélectives). Les études en STAPS permettent d'accéder à tous les métiers du sport (professeur d'EPS, management du sport, coach, entraîneur) mais aussi d'accéder aux études pour devenir kinésithérapeute.

Cette option est également un atout pour se diriger vers tous les métiers de la sécurité (pompier, police, gendarmerie, armée)

> Les activités enseignées

- athlétisme : courses (vitesse, relais, demi-fond) et sauts (pentabond).
- musculation : musculation au poids de corps (gainage) ou avec charges.

Nb : les charges sont adaptées au niveau des élèves (débutant ou confirmé) et tiennent compte de leurs éventuelles fragilités (croissance, problèmes de dos, etc.)

> Les lieux de pratique

- le stade à 400m du lycée : piste récente en tartan 6 couloirs.
- la salle de musculation du lycée, contenant toutes les machines pour travailler avec charge.
- le gymnase de la Bussie pour les séances de musculation au poids de corps (sans charge).

> Les inscriptions

Les familles des élèves de 3^{ème} intéressés doivent :

1. le spécifier au moment de l'inscription
2. remplir le questionnaire de motivation
3. fournir des photocopies des bulletins de 3^{ème}
4. renvoyer le tout à l'adresse suivante : option.eps.camilleclaudel@gmail.com

Par ailleurs, **l'inscription à l'Association Sportive du lycée est obligatoire pour les élèves d'option.**

> La langue japonaise

La langue japonaise, son écriture mise à part, n'est pas plus difficile qu'une autre. L'apprentissage de l'écriture de base se fait pendant les deux premiers mois, afin de pouvoir travailler sur des textes entièrement écrits en japonais à l'issue de cette période. Pour cela, **des qualités de rigueur et de régularité dans le travail personnel sont indispensables.**

La prononciation ne pose aucune difficulté pour des locuteurs francophones et la grammaire est loin de présenter la complexité dans ce domaine des langues européennes.

En découvrant la langue japonaise, les élèves peuvent également se familiariser avec une culture très différente de la nôtre. Bien des aspects de la culture japonaise sont partagés par d'autres pays asiatiques, le bouddhisme et l'écriture chinoise par exemple.

> Les débouchés professionnels

En termes de débouchés professionnels, il est important de rappeler que les investissements industriels japonais en France sont de plus en plus importants, d'où un besoin croissant en personnels maîtrisant la langue japonaise. L'enseignement universitaire de l'Institut National des Langues Orientales à Paris ou du LEA Anglais, Japonais de l'Université de Cergy Pontoise, permet de parfaire les connaissances linguistiques acquises dans le secondaire. Une formation complémentaire en économie, droit ou tourisme permettra d'offrir de véritables atouts sur le marché du travail. Une formation scientifique également, et notamment au niveau de l'ingénierie, ajoutée à la connaissance du japonais, constitue un excellent bagage, très recherché par les entreprises.

> Le réseau Colibri

Le lycée Camille Claudel est membre du réseau Colibri, qui fédère les lycées français enseignant le japonais et les lycées japonais enseignant le français (www.reseau-colibri.net). Ce réseau a pour objectif de promouvoir les échanges d'élèves entre la France et le Japon. Les élèves français apprenant le japonais ont donc la possibilité d'être accueillis par une famille japonaise en fréquentant le lycée de l'élève correspondant. Le gouvernement japonais offre par ailleurs un programme de bourses pour les lycéens français (séjour de 3 et 5 semaines ou 6 mois).

Etudier le japonais est une invitation à la découverte d'une culture ancienne et originale et un atout supplémentaire sur la voie d'un cursus scolaire réussi.

L'étude des LCA (Langues et Cultures de l'Antiquité) constitue un enseignement hebdomadaire de 3 heures, proposé en option facultative en **seconde, première et terminale**.

> Le programme de l'enseignement optionnel

>> En seconde, les thèmes étudiés sont : l'homme et l'animal ; l'homme et le divin ; soi-même et l'autre ; Méditerranée : voyager, explorer, découvrir.

>> En première ce sont : vivre dans la cité ; les dieux dans la cité ; masculin-féminin ; Méditerranée : conflits, influences et échange.

>> En terminale, ce sont les interrogations philosophiques, scientifiques et religieuses portant sur la place de l'Homme dans l'Univers.

L'enseignement du latin est donc à la confluence des savoirs d'aujourd'hui et au service d'un approfondissement de la culture contemporaine

> Le latin à l'épreuve du bac

Evaluation en contrôle continu sur les années de première et de terminale : les points supérieurs à la moyenne sont comptabilisés (note coefficient 3).

Les évaluations pourront prendre la forme de productions orales ou écrites, ainsi que d'un portfolio (papier ou support numérique, poster, affiche, etc.).

> Intérêt du latin

>> Apprentissage systématique d'une LANGUE qui sert de base au français, et aux autres langues vivantes ; meilleure maîtrise de la grammaire, du vocabulaire, progression à l'écrit.

>> Etude d'une CIVILISATION fondatrice de la société, la pensée et la littérature occidentale.

>> Approfondissement de la culture générale et de la réflexion.

>> Etude d'auteurs et d'œuvres sources de la LITTÉRATURE européenne.

>> Atout pour la réussite en français et en philosophie, ainsi que dans la spécialité « Humanités, littérature et philosophie ».

>> Travail d'ANALYSE et de traduction fondé sur le RAISONNEMENT ; progrès dans la rigueur, indispensable à la réussite en toutes sections.

MATHS EXPERTES MATHS COMPLÉMENTAIRES

En classe de terminale générale :

- Si l'élève poursuit la spécialité *Mathématiques* (6h), il peut choisir en plus l'option *Maths expertes* (3h).
- Si l'élève décide d'arrêter la spécialité *Mathématiques*, il peut choisir l'option *Maths complémentaires* (3h).

Ces options mathématiques (*Maths expertes* et *Maths complémentaires*) peuvent être choisies en plus d'une option parmi : *LV3*, *LCA* (*latin ou grec*), *musique*, *danse*, *théâtre*, etc.

> Maths expertes

L'option facultative *Maths expertes* est préconisée aux élèves se destinant à des études nécessitant un niveau poussé en mathématiques, en particulier celles de types « maths-physique » et « maths-informatique » comme les classes préparatoires et les écoles d'ingénieurs.

L'option facultative *Maths expertes* est préconisée aux élèves se destinant à des études nécessitant un niveau poussé en mathématiques, comme les classes préparatoires et les grandes écoles. Elle nécessite un niveau solide en première afin de pouvoir y évoluer sereinement. Nous recommandons donc aux élèves intéressés par cette option de demandeur conseil à leur professeur de spécialité.

L'enseignement de mathématiques expertes de la classe terminale s'organise autour des thèmes suivants :

- >> les nombres complexes, vus comme objets algébriques et géométriques ;
- >> l'arithmétique ;
- >> les matrices et les graphes.

> Maths complémentaires

L'option *Maths complémentaires* est conçue pour les élèves qui abandonnent la spécialité *Mathématiques* mais se destinent à des études nécessitant des mathématiques appliquées (SVT, SES, etc.). Il est nécessaire d'avoir suivi l'enseignement de spécialité en première pour suivre cette option sereinement.

Le programme de *Mathématiques complémentaires* s'appuie sur le programme de spécialité de mathématiques de la classe de première qu'il réinvestit et enrichit de nouvelles connaissances et compétences mathématiques. Il s'organise autour de neuf thèmes d'étude, où les concepts mathématiques sont mis en situation dans divers champs disciplinaires. L'objectif est de traiter l'ensemble des contenus et capacités attendues au travers des thèmes d'étude.

OPTION

SCIENCES ET LABORATOIRE (SL)

Cet enseignement optionnel, à raison de 1h30 par semaine, est proposé dans le cadre du projet "le don du sang au lycée" mené par 2 professeurs, en SVT et en Physique-chimie.

Ce projet, et l'enseignement qui l'accompagne, s'articule autour de 2 grands axes :

> Un axe scientifique : la pratique expérimentale est mise en avant

Les élèves sont amenés à construire un bagage scientifique autour de la thématique du sang.

L'enseignement fondé essentiellement sur des expériences de laboratoire, des observations et des manipulations permet aux élèves de découvrir les propriétés et les rôles du sang, sa constitution cellulaire et sa composition chimique.

La pratique expérimentale, privilégiée dans cet enseignement, favorise la formation de l'esprit scientifique et développe le goût de la recherche.

> Un axe citoyen : la communication est mise en avant

Le but du projet est au final de sensibiliser l'ensemble de la communauté scolaire adulte au "don du sang", afin qu'un maximum de donateurs se présentent à la collecte de l'EFS* qui a lieu au lycée en Mars-Avril.

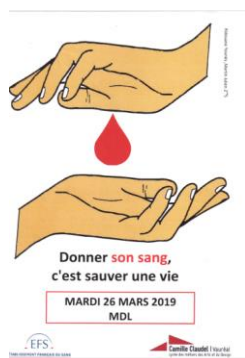
Les élèves préparent en amont des moyens de communication sous forme de présentations, flyers, affiches, quizz ou clips vidéos qui seront diffusés dans le mois qui précède la collecte.

Parallèlement, ils préparent en groupe une prestation orale qu'ils auront à effectuer dans les classes d'élèves adultes et d'étudiants.

La visite de l'EFS et la venue d'une association contribuent à l'éducation à la citoyenneté que vise cette option. Celle-ci permet en outre de travailler et de développer chez les élèves des compétences à l'oral qui seront très utiles dans leur poursuite d'études.

*EFS = établissement français du sang

Exemples d'affiches réalisées par les élèves



OPTION ET SPÉCIALITÉ

DANSE

Cet enseignement, soutenu par le rectorat de l'académie de Versailles, la direction des affaires culturelles d'île de France et le Conseil Régional n'pas forcément de visée professionnelle (danseur ou chorégraphe professionnel) mais participe d'une formation générale indispensable tant à l'épanouissement de soi qu'à la réussite au baccalauréat et la poursuite d'études supérieures, dans les domaines culturels notamment, mais aussi dans de nombreuses autres voies où l'on recherche des personnes créatives, ouvertes, cultivées.

«Aucun prérequis technique ou culturel n'est exigé à l'entrée en seconde

> Seconde

l'enseignement de 3 h hebdomadaires de danse est une option.

>> Enjeux et finalités

- vivre et explorer des pratiques plurielles et les étapes de processus de création artistique
- développer des connaissances sur le spectacle vivant
- développer une pensée réflexive, et un esprit critique

>> Compétences :

- découvrir, créer, rencontrer, s'interroger

> Cycle terminal

Les enseignements optionnels accueillent des élèves qui ont suivi ou non un enseignement artistique en seconde.

En première générale : deux choix possibles dans la voie générale :

>> Un parcours d'enseignement **optionnel** danse : 3 h hebdomadaire : ateliers de pratique, encadrés par le professeur du lycée et des artistes professionnels.

>> Un parcours d'enseignement **spécialité** danse : 4 h hebdomadaires : ateliers de pratique, encadrés par le professeur du lycée et des artistes professionnels et cours théoriques (culture chorégraphique)

En terminale générale :

>> Poursuite de l'enseignement optionnel : 3 hebdomadaires : ateliers de pratique

>> Poursuite de l'enseignement de spécialité : 6 h hebdomadaires : ateliers de pratique et cours théoriques

En première technologique

Un parcours d'enseignement optionnel, 3 hebdomadaires, ateliers de pratique, encadrés par le professeur du lycée et des artistes professionnels.

Pour chaque enseignement un **parcours de spectateur** est obligatoire pour développer une culture chorégraphique : l'élève assiste à 6 à 8 spectacles au cours de l'année.

L'évaluation en cours de formation : des productions écrites (carnet de bord) orales et scéniques.

Les épreuves du baccalauréat :

En option : deux épreuves pratique et orale

En spécialité : un écrit de 3H30, une épreuve pratique, un oral.

Textes de référence : Programme Option ART BO n°1 22/01/2019

OPTION ET SPÉCIALITÉ

MUSIQUE

Produire de la musique : apprendre à développer une expression artistique maîtrisée, favoriser l'esprit de création et partager des émotions au sein de la classe et lors de représentations publiques au cours de l'année. L'enseignement est fondé avant tout sur la pratique musicale, qu'elle soit instrumentale et/ou vocale, individuelle et/ou collective.

Apprendre à percevoir : développer son acuité auditive afin d'explorer la diversité des langages musicaux, comprendre les œuvres qui font l'histoire de la musique et des arts, s'interroger sur la place qu'occupent le sonore et la musique dans les cultures et sociétés d'hier et d'aujourd'hui.

En complément de ces activités en classe, l'année scolaire est ponctuée de sorties pédagogiques (concerts, expositions, ateliers, etc.) permettant à l'élève de découvrir des lieux variés de production musicale, d'aller à la rencontre d'artistes et d'apprécier la musique dans toute sa dimension vivante et actuelle.

> Seconde (enseignement optionnel) : 3h d'enseignement hebdomadaire

L'accès à cet enseignement est ouvert à tous les élèves entrant en Seconde générale. Il ne requiert aucun niveau technique particulier si ce n'est une motivation pour la pratique musicale, une ouverture d'esprit culturelle et la volonté de s'engager dans des démarches artistiques au sein du lycée.

L'accent est mis sur la pratique musicale collective et l'exploration de répertoires musicaux variés.

> Première

>> Choisir la musique en tant qu'enseignement de spécialité : 4h d'enseignement hebdomadaire.

Approfondissement des pratiques musicales individuelles et collectives, approches de la création musicale, exploration des cultures musicales à travers le temps, ateliers et rencontres d'artistes.

>> Choisir la musique en tant qu'enseignement facultatif : 3h d'enseignement hebdomadaire.

Pratique musicale collective et exploration des cultures musicales à travers le temps.

> Terminale

>> Poursuivre la musique en tant qu'enseignement de spécialité : 6h d'enseignement hebdomadaire.

Approfondissement des acquis de la Première, travail théorique à partir d'un corpus d'œuvres au programme du bac, accompagnement personnalisé dans la conduite de projets musicaux.

>> Poursuivre la musique en tant qu'enseignement facultatif : 3h d'enseignement hebdomadaire.

Pratique musicale collective et étude d'un corpus d'œuvres au programme du bac.

En Première et en Terminale, il est possible de cumuler l'enseignement musique de spécialité et facultatif.

> Les études post-bac

Les **compétences** développées dans le cadre de l'option musique sont nombreuses et transversales : la création, la rigueur technique, l'expérience scénique, l'ouverture culturelle, l'analyse critique, l'esprit collaboratif, l'autonomie. En complément avec d'autres spécialités, elles permettent la poursuite d'études supérieures variées (universités, BTS, grandes écoles) : métiers artistiques, communication, culture, médias, éducation et certaines branches du journalisme, droit, sociologie, sciences

Langues, littératures et cultures étrangères – ANGLAIS

Concerne une langue de spécialité parmi les deux étudiées par l'élève (qui s'ajoute aux 2h30 du tronc commun).

> Pourquoi choisir la spécialité Anglais ?

Cette spécialité s'adresse à tous les élèves intéressés par la langue et la culture anglophone, désireux de consolider leur niveau en langue. Une bonne maîtrise de l'anglais est un atout pour le post-bac, quelle que soit la filière choisie. Elle permet le renforcement des compétences linguistiques, à l'écrit comme à l'oral, et une meilleure connaissance du monde anglophone d'hier et d'aujourd'hui.

> Quel est le programme ?

L'objectif est d'amener les élèves vers le niveau C1 à la fin de la terminale.

>> Le programme met l'accent sur la consolidation du niveau de langue à l'écrit comme à l'oral, mais aussi sur une exploration approfondie de la littérature, l'histoire, les arts et la culture.

>> Les thématiques proposées en Première sont « **Les imaginaires** » (*Alice in Wonderland, Harry Potter, Games of Thrones, Frankenstein...*) et « **Rencontres** » (*Romeo and Juliet, Pride and Prejudice, Of Mice and Men...*).

>> L'étude de documents variés, textes littéraires, films, chansons, articles de presse, œuvres d'art est complétée par la lecture de deux œuvres complètes (nouvelles ou courts romans).

> Quelles poursuites d'études ?

>> Un bon niveau d'anglais est un atout pour la poursuite d'études : quelle que soit la filière choisie, l'anglais est obligatoire. Dans tous les concours (écoles de commerce, écoles d'ingénieurs...) il y a une épreuve d'anglais.

>> La spécialité LLCE anglais permet :

- d'intégrer une **CPGE** (Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles) littéraire ou économique,
- des poursuites d'études sélectives, comme par exemple les **doubles licences** droit Anglo-Américain, eco-gestion anglais, droit-anglais ou histoire-anglais
- d'accéder à des **BTS, DUT ou licences** dans les domaines du droit, du commerce et de la gestion, de la communication, de la médiation culturelle, de l'administration, des sciences sociales...

>> Cette spécialité est indispensable pour intégrer les **licences de langue** : LLCER anglais, LEA anglais-japonais (ou chinois, coréen...), anglais-allemand, anglais-espagnol...

ARTS PLASTIQUES

L'enseignement de spécialité arts plastiques en Première et Terminale vise un renforcement des compétences en pratique artistique et en connaissances culturelles, tant en vue d'un épanouissement personnel qu'en vue d'études supérieures spécialisées

Avoir suivi l'enseignement optionnel d'arts plastiques en Seconde est conseillé mais pas obligatoire. La spécialité n'est pas un cours d'initiation ; elle suppose de l'engagement, de la curiosité, de l'ouverture et de la passion.

> Une articulation entre pratique plastique et culture artistique

La pratique plastique prend des formes multiples : bi- ou tridimensionnelle, photographique, vidéographique, par le multimédia ou l'infographie, la performance, les installations, en travail individuel ou collectif, etc. d'animation, par performance, avec des renvois à l'architecture, par le multimédia, en travail individuel ou collectif, etc. Elle s'articule à des apports constants en histoire de l'art actuel et passé renforcés par la rencontre directe avec les œuvres par les sorties ou les voyages.

A raison de 4h hebdomadaires en 1^{ère} et 6h en Terminale, il s'agit de développer le goût de l'exploration, l'esprit critique et la capacité d'expression pour arriver à terme à une pratique plastique personnelle et réfléchie, maîtrisée, ambitieuse, informée de la diversité des formes d'art actuelles et passées.

Cet enseignement peut être encore renforcé par le choix complémentaire de l'option facultative d'arts plastiques (3h par semaine), également possible au lycée.

> Un enseignement facilitant la poursuite d'études liées à l'art

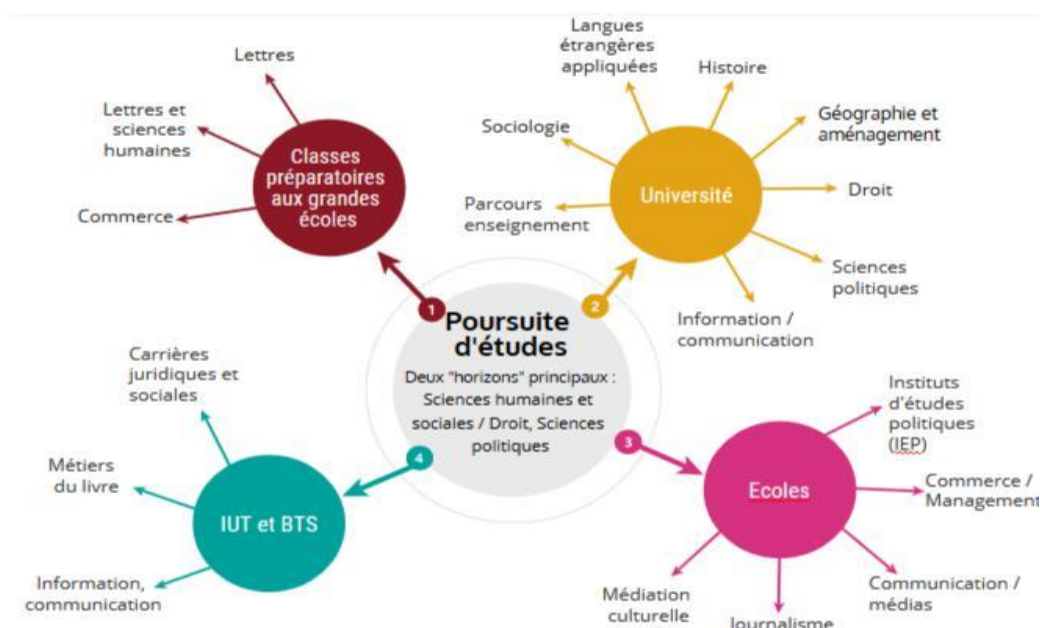
Pour tous ceux qui souhaitent enrichir leur parcours scolaire, pouvoir signifier leur engagement créatif et leur culture artistique au moment de leurs choix d'orientation dans le supérieur, les connaissances et compétences acquises en arts plastiques permettent d'accéder à des études supérieures variées : écoles d'arts appliqués ou de beaux-arts, métiers d'art, architecture, histoire de l'art ou archéologie, métiers de la culture, du tourisme et du patrimoine, métiers du spectacle et du cinéma, multimédia, études de civilisations étrangères, certaines branches du droit, de la communication, des sciences humaines, etc.

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUE

> Un enseignement pluridisciplinaire

Cette spécialité donne des clés de compréhension du monde en abordant les enjeux politiques, sociaux et économiques contemporains. Chaque thème du programme commence par observer le monde actuel, puis propose un approfondissement historique et géographique de la question, avec une réflexion sur les relations internationales.

Un programme qui permet	Travailler sur des compétences indispensables à la poursuite d'études
I. Comprendre un régime politique : la démocratie. II. Analyser les dynamiques des puissances internationales. III. Etudier les divisions politiques du monde : les frontières. IV. S'informer : un regard critique sur les sources et modes de communication. V. Analyser les relations entre Etats et religions.	<ul style="list-style-type: none"> - Développer une démarche réflexive en apprenant à analyser et interroger. - Prise de notes complétée par des recherches personnelles, des fiches de lecture, des exposés, des projets, des dossiers individuels ou collectifs. - Travailler à partir de ressources en ligne et à l'aide d'outils numériques.



HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE

> A qui s'adresse cette spécialité ?

Cet enseignement s'adresse à tout élève désireux de développer sa **culture générale**, pour l'aider à construire une **pensée critique et autonome**, sur les **grands problèmes** qui intéressent **l'Humanité** (d'où l'intitulé de cet enseignement), aujourd'hui comme hier.

Il intéresse aussi tout élève soucieux de **consolider sa maîtrise de la langue française** : correction et rigueur de l'écrit, maîtrise du vocabulaire, techniques de l'argumentation, compétences orales.

> Pour quel type d'orientation professionnelle ?

La maîtrise de la langue, les **compétences rédactionnelles** et la **culture** donnent accès à des métiers extrêmement divers : elles figurent dans les **attendus de très nombreux établissements post-Bac**.

En voici un aperçu, non exhaustif :

- les **langues** (interprétariat, traduction, métiers à l'international)
- le **journalisme**, les **métiers de la communication**
- le **droit**, les **sciences politiques** (prépa Science Po)
- les **métiers artistiques** (quel que soit le domaine) et ceux de la **médiation culturelle**
- les **carrières sociales**
- la **psychologie**, les **sciences sanitaires et sociales** (psychomotricité, orthophonie, art thérapie, etc.)
- les **ressources humaines**, management, prépa HEC
- le **professorat** et les **métiers de la recherche** (via un cursus Universitaire ou une CPGE)

> Pour y développer quelles compétences ? Selon quelles modalités ?

>> L'enseignement des Humanités fournit un **cadre pédagogique innovant**, reposant sur une **approche interdisciplinaire (Lettres + Philosophie)** en réelle correspondance : 2 heures de Littérature + 2h de Philosophie en classe de Première (3h de chaque sur le niveau Terminale)

>> Il permet ainsi de varier les approches et les **outils pédagogiques** (ressources documentaires en ligne, dans les médiathèques, films, lieux culturels, rencontres, voyages, etc.)

>> En offrant un **panorama historique des grands courants de pensée** et des **textes fondateurs** de notre patrimoine littéraire et philosophique, il donne à l'élève les moyens de se forger des **convictions éclairées**.

>> Il renforce enfin toutes ses **compétences oratoires, à l'écrit comme à l'oral**, en lui apprenant à organiser son discours, choisir ses mots, affûter ses arguments, poser sa voix, maîtriser sa gestuelle, écouter et débattre.

MATHEMATIQUES

À partir de la rentrée 2023, tout élève entrant en classe de 1^{ère} fera des mathématiques :

- soit 1h30 par semaine s'il ne choisit pas la spécialité *Mathématiques*.
- soit 4h par semaine s'il choisit la spécialité *Mathématiques*.

L'enseignement prodigué en mathématiques dans le tronc commun sert à fournir au futur bachelier une culture mathématique de base. Si ce dernier ne choisit pas la spécialité *Mathématiques*, il ne pourra pas poursuivre toutes les études scientifiques, ni choisir la spécialité *Mathématiques* en terminale, ni choisir l'option *Mathématiques complémentaires* en terminale..

Il est donc important de bien y réfléchir : choisir la spécialité *Mathématiques* en 1^{ère} n'oblige pas à poursuivre en terminale, mais ne pas la choisir supprime des choix.

L'enseignement de spécialité de mathématiques des classes de 1^{ère} et terminale générales est conçu de façon à permettre à chaque élève de consolider ses acquis, de développer son goût des mathématiques, d'en apprécier les démarches et les objets, de se construire un bagage solide et rigoureux nécessaire à bien des disciplines.

> Le programme

Le programme est dense et ambitieux. En choisissant cette spécialité, l'élève doit être capable de fournir un travail régulier et approfondi, de faire preuve d'autonomie dans ses apprentissages. Il définit aussi un ensemble de connaissances et de compétences très formateur, voire exigible pour de nombreux cursus de l'enseignement supérieur.

Il s'organise autour de cinq grands axes : l'algèbre, l'analyse, la géométrie, les probabilités et statistiques, l'algorithmique et la programmation.

La résolution de problèmes est un cadre privilégié pour développer, mobiliser et combiner plusieurs de ces compétences. Cependant, pour prendre des initiatives, imaginer des pistes de solution et s'y engager sans s'égarer, l'élève doit disposer d'automatismes : l'installation de ces réflexes est favorisée par la mise en place d'activités rituelles, notamment de calcul (mental ou réfléchi, numérique ou littéral).

> En première

En classe de 1^{ère} générale, l'enseignement de spécialité a un volume de 4h réparties en deux blocs de 2h par semaine, entre lesquels il est absolument nécessaire de fournir un travail personnel.

Cette spécialité est conseillée aux élèves ayant un bon niveau en mathématiques en classe de 2^{nde} et se destinant à des études scientifiques ou économiques.

> En terminale

En classe de terminale générale, il sera possible :

- de poursuivre la spécialité *Mathématiques* (6h) (avec ou sans option *Maths expertes* +3h) ;
- d'arrêter la spécialité *Mathématiques* (avec ou sans l'option *Maths complémentaires* +3h).

La spécialité *Mathématiques* de terminale s'inscrit dans la continuité de celle de première en renforçant les notions déjà vues, et prépare à celles de l'enseignement supérieur. Elle s'avérera indispensable — ou très fortement conseillée — à la poursuite d'études, notamment scientifiques, telles que les classes préparatoires, les écoles d'ingénieurs et de commerce.

NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES

La spécialité *Numérique et sciences informatiques* vise l'appropriation des fondements de l'informatique en développant le goût des élèves pour des activités de recherche, de création et pour la démarche scientifique. Il prolonge les enseignements d'informatique dispensés à l'école primaire et au collège en cours de mathématiques et de technologie. Il s'appuie aussi sur l'algorithmique pratiquée en seconde.

Cet enseignement permet de développer des capacités d'analyse, de créativité, d'abstraction et de généralisation, ainsi que des bases en programmation. Les élèves s'approprient les concepts et méthodes en développant une démarche de projet qui les incite à faire preuve d'autonomie, d'initiative et de créativité, à coopérer au sein d'une équipe, à rechercher de l'information, partager des ressources et faire un usage responsable et critique de l'informatique.

> Le programme

La spécialité Numérique et sciences informatiques aborde les concepts et les méthodes qui fondent l'informatique dans ses dimensions culturelles, scientifiques et techniques : histoire de l'informatique ; techniques et concepts fondamentaux ; algorithmique et programmation, diversité et unité des langages ; représentation et traitement des données ; interaction homme-machine ; architecture matérielle et systèmes d'exploitation.

> En première

En classe de première générale, l'enseignement de spécialité a un volume de 4h, soit deux blocs de 2h par semaine (entre lesquels il est absolument nécessaire de fournir un travail personnel). Elle est conseillée aux élèves ayant un bon niveau en algorithmique et un bon esprit d'abstraction travaillés en classe de seconde. Il peut être notamment judicieux de la coupler avec des spécialités scientifiques telles que Mathématiques, Physique-Chimie, SVT, SES mais aussi des spécialités non scientifiques telles que Arts Plastiques ou Musique...

> En terminale

En classe de terminale générale, il sera possible de poursuivre la spécialité numériques sciences informatiques (6h) ou de l'abandonner.

La spécialité de terminale s'inscrit dans la continuité de celle de première, renforçant les notions vues lors de celle-ci et préparant à celles de l'enseignement supérieur. Elle s'avérera très utile — voire indispensable — à la poursuite d'études (notamment scientifiques) telles que les classes préparatoires, les écoles d'ingénieurs, les formations d'informatique et communication Web... Il est donc judicieux de la coupler avec la spécialité Mathématiques et ou les options Maths Complémentaires ou Expertes même si ce n'est pas indispensable.

> Pour qui ?

Le programme de **l'enseignement de spécialité physique-chimie** de première et terminale s'adresse à des élèves qui ont exprimé leur goût pour les sciences et font le choix d'acquérir les modes de raisonnement inhérents à une formation par les sciences expérimentales.

Un niveau solide en classe de seconde est indispensable pour suivre et surtout réussir dans cet enseignement en classe de première.

Les programmes sont structurés autour de quatre thèmes :

- >> *Constitution et transformations de la matière*
- >> *Mouvement et interactions*
- >> *Ondes et signaux*
- >> *L'énergie : conversions et transferts*

Ces thèmes permettent de prendre appui sur de nombreuses situations de la vie quotidienne et d'aborder les grands enjeux sociétaux (énergie, environnement). Le programme s'inscrit dans la continuité de celui de la classe de seconde, en promouvant la pratique expérimentale, l'activité de modélisation et en proposant une approche concrète, vivante et actuelle des sciences physiques.

> Dans quel but ?

Les élèves souhaitant faire la spécialité physique chimie pourront se projeter dans un parcours qui leur ouvre la voie des études supérieures relevant des domaines des sciences expérimentales, de la médecine, de la technologie, de l'ingénierie, de l'informatique, des mathématiques...

Au niveau des débouchés, il existe deux voies principales : **l'enseignement et la recherche, d'une part, l'industrie de l'autre**. Dans ce dernier domaine, le choix des secteurs d'activité est très vaste : BTP, contrôle qualité, imagerie médicale, industrie chimique ou pharmaceutique, nucléaire, développement durable...

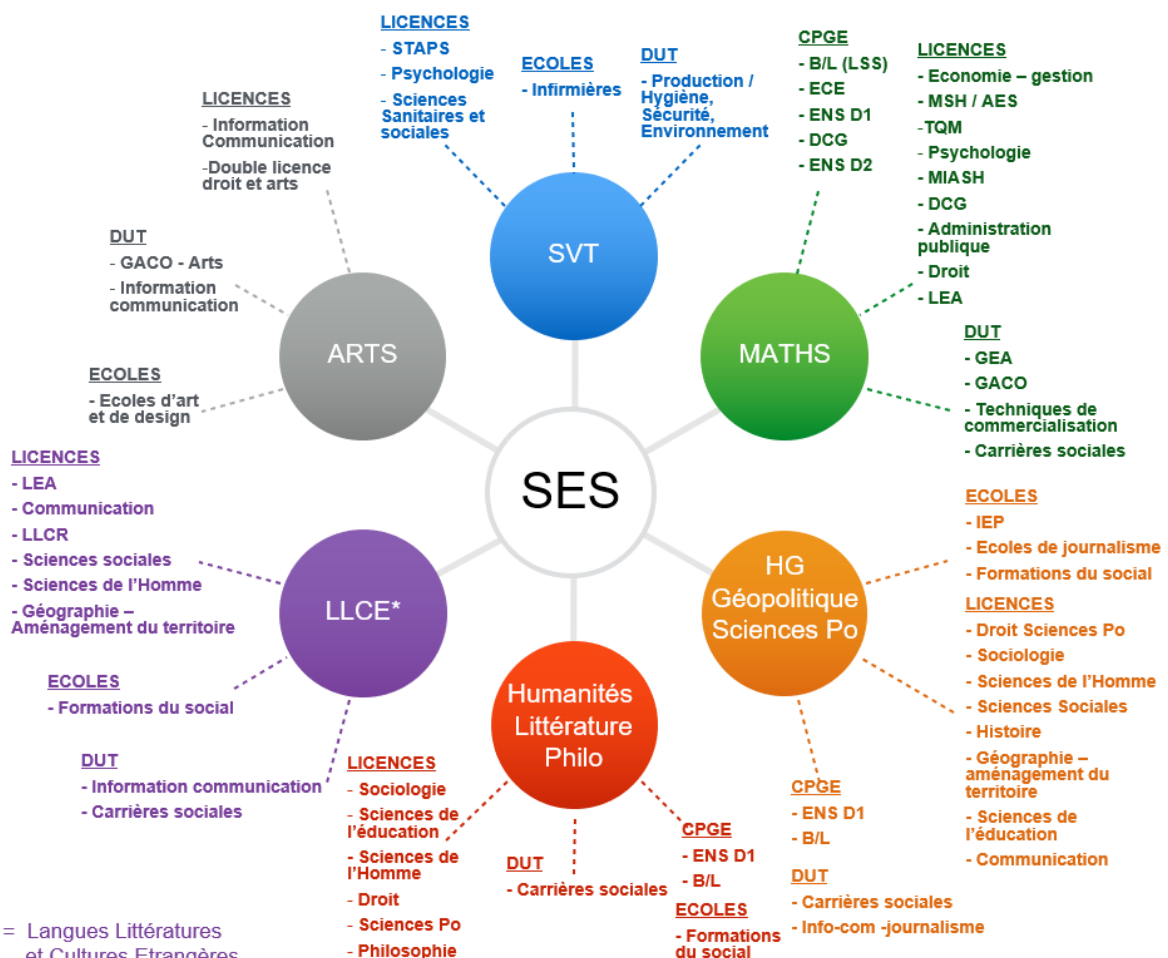
SCIENCE ECONOMIQUES ET SOCIALES (SES)

> Pourquoi choisir la spécialité Sciences Economiques et Sociales ?

Cette spécialité permet le renforcement et l'approfondissement de la maîtrise par les élèves des concepts, méthodes et problématiques essentiels des **sciences économiques**, de la **sociologie** et des **sciences politiques**. Faisant référence régulièrement à **l'actualité**, cette spécialité éclaire les grands enjeux économiques, sociaux et politiques des sociétés contemporaines.

> Pour quels élèves ?

La qualité première à posséder pour étudier les SES est la curiosité ! Être curieux du fonctionnement de l'économie, de la société et du monde politique que l'on ait ou non une idée précise de son orientation post-bac, car les SES ouvrent toutes les portes en raison de leur caractère généraliste.



SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE (SVT)

> Pourquoi choisir la spécialité SVT ?

Discipline en prise avec l'évolution rapide des connaissances et des technologies, les SVT permettent à la fois la compréhension d'objets et de **méthodes scientifiques** et l'éducation en matière d'**environnement**, de **santé**, de **sécurité**, contribuant ainsi à la formation des futurs citoyens.

> Pour quel profil d'élèves ?

Les qualités à posséder pour étudier les SVT sont la **curiosité**, la **rigueur** et l'imagination !
Être désireux de connaître et comprendre le fonctionnement du monde qui nous entoure qu'il soit minéral, animal ou végétal afin d'appréhender les grands enjeux du XXI^e siècle (environnement, ressources, santé publique, etc...).

> Quelles compétences y seront développées ?

>> Les compétences indispensables à la poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur :

L'observation, l'expérimentation, la modélisation, l'analyse, l'argumentation, etc.,

>> Les compétences indispensables à la vie de tout citoyen autonome et responsable :

La compréhension du fonctionnement du corps, une approche réfléchie des enjeux de santé publique, une réflexion éthique et civique sur la société et l'environnement.

> Pour quels objectifs ?

>> Renforcer la maîtrise de **connaissances validées scientifiquement** et de **modes de raisonnement** propres aux sciences et, plus généralement, assurer l'acquisition d'une **culture scientifique** assise sur les **concepts fondamentaux de la biologie et de la géologie**

>> Participer à la formation de l'**esprit critique** et à l'**éducation civique** en appréhendant le **monde actuel** et son évolution dans une **perspective scientifique**

>> Préparer les élèves qui choisiront une formation scientifique à une **poursuite d'études** dans l'enseignement supérieur.

>> Découvrir les métiers liés aux **sciences fondamentales** (recherche, enseignement), les métiers actuels ou émergents dans les **sciences de l'environnement** et du développement durable, en **géosciences**, en gestion des ressources et des risques, ainsi que les métiers liés aux domaines de la **santé** et du sport.

STD2A Sciences et Technologies du Design et des Arts Appliqués

Les élèves issus de 2^{ème} Création et Culture Design sont prioritaires pour entrer en 1^{ère} STD2A.

Dans la limite des capacités d'accueil et après étude de dossier, l'accès est possible directement en 1^{ère} STD2A après une procédure PASSERELLE (se renseigner auprès du lycée Camille Claudel pour connaître la démarche à suivre).

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Français (1^{ère})
2 langues vivantes
Mathématiques
Histoire Géographie
Enseignement Moral et Civique
Philosophie (term.)
EPS

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Physique-Chimie (1^{ère})
Design et Métiers d'Art (1^{ère})
Outils et Langages Numériques (1^{ère})
Analyse et Méthode en Design (term.)
Conception et création en D&MA (term.)
Enseignement Technologique en LV1

Adossés aux enseignements généraux : français, histoire-géographie, langues vivantes, mathématiques, sciences physiques, EPS... s'articulent les enseignements de spécialité qui s'appuient sur des démarches analytiques, méthodiques exploratoire et expérimentales permettant d'appréhender, de manière active, les univers complexes du design et des métiers d'art à travers 4 pôles transdisciplinaires :

Pôle 1 > arts, techniques et civilisations

Étude des différents mouvements artistiques à travers les contextes historiques et les techniques : arts (peinture, sculpture, vidéo, photographie, installation, ...), architecture, design, mode, graphisme, métiers d'arts.

Pôle 2 > démarche créative

Étude des démarches d'expérimentation et applications concrètes dans l'ensemble des domaines du design et des métiers d'art. À l'aide d'outils, de supports et de moyens spécifiques (maquettes, dessins, ...), cet enseignement vise à développer le raisonnement créatif, la curiosité, l'esprit d'initiative et l'autonomie des élèves.

Pôle 3 > pratiques en art visuel

Étude et maîtrise des outils fondamentaux de représentation et d'expression afin de permettre aux élèves d'acquérir une dextérité graphique et plastique (croquis, schéma, linogravure, ...). Ce pôle permet également de développer chez l'élève une sensibilité artistique et une démarche plasticienne.

Pôle 4 > technologie

Études et explorations des matériaux et de leurs applications dans les différents domaines du design et des métiers d'art.

À noter : 1 heure hebdomadaire d'enseignement technologique est dispensée en anglais.

Travaux d'élèves sur Instagram @std2avaureal, et sur le site du lycée



STMG Sciences et Technologies du Management

Des enseignements ancrés dans la réalité

PROGRAMME

Le programme se déroule sur 2 années

Ressources Humaines et Communication

Comprendre le fonctionnement des ressources humaines dans l'entreprise.

La communication et l'organisation dans l'entreprise.

Marketing

Découvrir les grands fondements du marketing à partir de l'étude de marché, la construction d'une offre et de son prix, la communication vers les clients, la distribution et la fidélisation du client.

> Pourquoi la STMG ?

Pour acquérir une culture générale et une culture économique, juridique et technologique permettant d'envisager des poursuites d'études.

> Quel profil d'élève ?

Elève curieux, observateur, rigoureux, souhaitant découvrir une nouvelle façon d'apprendre. Goût pour les TICE, la communication, l'actualité, les questions concernant la vie et le fonctionnement de l'entreprise et le travail en équipe.

> Compétences

- > Capacité à expérimenter, analyser et argumenter à partir de situations concrètes.
- > Sens de la communication
- > bonne maîtrise des enseignements de mathématiques de base (pourcentage, etc.)

> Poursuites d'études post-BAC et secteurs

BAC+5



L : Licence
 DUT : Diplôme Universitaire de Technologie
 BTS : Brevet de Technicien Supérieur
 Prépa ATS : Adaptation Technicien Supérieur

CPGE ECT : Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles Economiques et Commerciales voie Technologique
 DCG : Diplôme de Comptabilité et de Gestion
 DSCG : Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion

SECTEURS =: Gestion, Ressources humaines, Communication, Comptabilité, Audit, Conseil, Commerce B to B, Banques, Assurances, Réseaux et sécurité informatique.

AMA MV Artisanat et Métiers d'Art **option « Marchandisage Visuel »**

Ce baccalauréat professionnel AMA MV se prépare en trois ans après la classe de troisième. Cette formation est exclusivement accessible aux élèves issus de 3ème via la procédure PassPRO. Dans la limite des capacités d'accueil et après étude de dossier, l'accès est possible directement en 1^{er} MV après une procédure PASSERELLE (se renseigner auprès du lycée Camille Claudel pour connaître la démarche à suivre).

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Français / Histoire Géographie / EMC
Anglais
Mathématiques
Sciences Physiques
Arts appliqués et cultures artistique
EPS

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Enseignement professionnel
Co-intervention pro/français
Co-intervention pro/mathématiques-sciences
Réalisation d'un chef d'oeuvre
Prévention Santé Environnement (PSE)
Économie - Gestion

PFMP
(Période de Formation en Milieu Professionnel)
22 semaines sur 3 ans

Le titulaire de ce baccalauréat contribue à l'optimisation des ventes en aménageant les vitrines, les rayons ou les boutiques d'une grande enseigne commerciale ou d'un commerce indépendant.

Il valorise les produits d'un point de vue esthétique et commercial.

Le métier peut s'exercer en indépendant « free-lance », au sein d'une enseigne ou d'un commerce.

À partir de l'idée et du projet du concepteur créateur, le titulaire de ce diplôme le réalise (vitrine, podium, implantation commerciale, mise en scène etc). Il procède à un échantillonnage, choisit les matières ou matériaux appropriés, établit le planning de fabrication calcule un prix prévisionnel, fait valider le projet puis l'exécute.

L'enseignement professionnel comprend des enseignements professionnels (techniques de présentation marchande, infographie, dessin technique, matériaux), des enseignements en arts appliqués (histoire des arts et des styles, démarche de projet), et de l'économie /gestion.

Qualités requises

- >> curiosité et sensibilité artistique
- >> goût affirmé pour la décoration et la mode
- >> grand sens pratique (aptitude au bricolage et au travail manuel).



PassPRO – Marchandisage Visuel

Procédure unique pour entrer en 2^{nde} professionnelle Marchandisage Visuel (Artisanat et métiers d'art)

AU COLLEGE

AU LYCEE

AU COLLEGE

Construction d'un parcours d'orientation par l'élève accompagné

Inscription à la procédure PassPRO avec avis du Principal

à partir de
FEVRIER

Une convocation est transmise à l'élève pour effectuer un entretien au lycée

à partir de
MARS

L'entretien

1 unique document à produire par l'élève :

la lettre guidée OBLIGATOIRE

 aucun portfolio autorisé

> Evalue l'implication et la motivation de l'élève

> Informe l'élève sur le MV

en **AVRIL-MAI**

Avis porté par le lycée Camille Claudel

Transmission de l'avis aux familles

Vœux d'affectation à formuler

Décision d'affectation transmise
au lycée Camille Claudel et aux familles

en **JUIN**

MENTION COMPLÉMENTAIRE « Maquettes et Prototypes »

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Anglais

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

Arts Appliqués & Éducation Artistique

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Infographie 2D et 3D

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

atelier

STAGE

12 semaines en 2 sessions

> Qui est concerné ?

La Mention Complémentaire *Maquettes & Prototypes* est destinée aux candidats titulaires d'un baccalauréat et désirant se spécialiser. La mention complémentaire accueille également des étudiants ayant fait une à trois années d'études.

> La formation

La durée de la formation s'étend sur toute une année scolaire. La Mention Complémentaire (MC) est un diplôme national professionnel de niveau IV. Elle est préparée par la voie scolaire au sein du Lycée Camille Claudel de Vauréal.

La durée de formation dans l'établissement est de 400 h minimum. La formation est conçue dans un objectif d'insertion professionnelle. Le stage de 12 semaines est scindé en deux périodes.

La Mention Complémentaire *Maquettes & Prototypes* est délivrée au vu des résultats obtenus à un examen national validant l'acquis par les candidats des compétences professionnelles et savoirs associés constitutifs des unités du référentiel.

> Comment entrer en mention complémentaire MAQUETTES & PROTOTYPES ?

En priorité via la plateforme PARCOURSUP.

Nous recevons également des dossiers que nous étudions en cas de places restées vacantes au mois de septembre.



BTS Brevet de Technicien Supérieur Commerce International

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Culture générale et expression
Langue vivante étrangère 1
Langue vivante étrangère 2 : espagnol
Culture économique, juridique et
managériale (CEJM)

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Relation Commerciale Interculturelle (RCI)
Relation Commerciale Interculturelle en
anglais (RCIA)
Mise en œuvre des opérations
internationales (MOI)
Développement commercial international
(DCI)

Le BTS Commerce International du lycée Camille Claudel, c'est :

- Une équipe enseignante expérimentée, motivée et dynamique
- Un accès facile : un arrêt de bus devant le lycée, gare de Cergy-Le-Haut à 10 min.
- Un équipement informatique performant : TNI, WIFI

> Contenu de la formation

A l'heure actuelle, les entreprises recherchent activement les compétences à l'export : le BTS Commerce International vous forme pour être opérationnel dans toutes les dimensions du Commerce International. Cette formation vous permet de travailler d'emblée en entreprise ou de poursuivre vos études et ce, en France ou à l'étranger.

L'ensemble des matières représente un volume horaire de 29 heures par semaine en 1^{ère} année et de 26 heures en 2^{ème} année.

> A noter

- Une aide au financement du stage à l'étranger grâce au projet Erasmus+
- Délivrance d'un Certificat de la Chambre de Commerce de d'Industrie (CCI) du Val d'Oise à l'issue de la formation pour les étudiants méritant

> Critères de sélection

- Avoir suivi l'enseignement en DEUX langues vivantes au lycée (Anglais, Espagnol)
- Avoir un bon niveau dans les deux langues
- Avoir de l'aisance en français et dans la matière principale de spécialité
- Etre assidu et avoir un comportement positif en cours

Le BTS CI est une formation sélective : 1400 dossiers ont été examinés l'an dernier dans le cadre de la procédure PARCOURSUP.



DNMADE Diplôme National des Métiers d'Art et du DEsign Espace – Conception réhabilitation

L'enjeu de cette formation en 3 ans est de former l'étudiant aux métiers du design d'espace: micro-architecture, réhabilitation, reconversion d'espace

HUMANITÉS

Humanités (français et philosophie)
 Culture des arts, du design
 et des techniques

MÉTHODOLOGIES, TECHNIQUES ET LANGUES

Outils d'expression et d'exploration créative
 Technologies des matériaux
 Outils et langages numériques
 Anglais
 Contextes économiques et juridiques

ATELIERS DE CRÉATION

Techniques et savoir-faire
 Pratique et mise en oeuvre du projet
 Communication et médiation du projet
 Accompagnement vers l'autonomie (DN1)
 Démarche de recherche (DN2 et DN3)

PROFESSIONNALISATION

Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude

Les projets en partenariats s'ancrent dans des contextes d'études locaux notamment patrimoniaux. La conception doit considérer le rapport au site, à son histoire et requalifier de nouveaux usages pour un lieu.

La formation :

La démarche de projet constitue le coeur de la formation. C'est l'occasion d'expérimenter des moyens diversifiés: analyse de site, maquettes de recherches, planches de communication des projets, etc.

Les étudiants apprennent différents outils et méthodes créatives: démarches de projets en atelier de création; outils d'expressions plastiques pour apprendre à communiquer ses idées et à dessiner; outils et langages numériques; différentes approches expérimentales autour du travail en volumes et maquettes.

Les enseignements généraux sont abordés en lien avec les projets de design d'espace.

Pour enrichir leur culture artistique les étudiants ont un abonnement au théâtre et visitent régulièrement des expositions.

Après le diplôme > Insertion professionnelle ou poursuite d'études

Domaines professionnels: architecture d'intérieur, paysagisme, événementiel
 Le titulaire du DNMADE est designer d'espaces; architecte d'intérieur.

Poursuite d'étude: DSAA, Masters en Universités, DNSEP: Ecole d'Art (grade master), Ecole d'Architecture, Ecole du Paysage, Masters à l'étranger.

Lien vers l'organigramme des formations sur: <http://designetartsappliques.fr>

Micro-architecture, Espace & Lieu.

Analyser un site et proposer de nouveaux usages, questionner les liens entre micro-architecture et paysage.

Partenaires: le contexte local, les Bords de l'Oise, la Mairie de Vauréal, l'Abbaye de Maubuisson [...]



Espace & Réhabilitation

Réactiver la mémoire d'un lieu, requalifier les usages, développer de nouveaux usages
 Architecture intérieure, Paysagisme



Espace & Reconversion

Partenaires : contexte local, CAUE 95, Archives départementales.
 Penser de nouveaux usages pour un lieu



Workshop Dnmade espace & objet

Apprendre à travailler en équipe et collaborer avec différents designers d'espace et d'objet.



DNMADE Diplôme National des Métiers d'Art et du Design Espace – Scénographie

L'enjeu de cette formation en 3 ans est de former l'étudiant aux métiers de la conception de scénographies : théâtre, danse, exposition, muséographie et événementiel.

HUMANITÉS

Humanités (français et philosophie)
 Culture des arts, du design
 et des techniques

MÉTHODOLOGIES, TECHNIQUES ET LANGUES

Outils d'expression et d'exploration créative
 Technologies des matériaux
 Outils et langages numériques
 Anglais
 Contextes économiques et juridiques

ATELIERS DE CRÉATION

Techniques et savoir-faire
 Pratique et mise en oeuvre du projet
 Communication et médiation du projet
 Accompagnement vers l'autonomie (DN1)
 Démarche de recherche (DN2 et DN3)

PROFESSIONNALISATION

Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude

La formation

La démarche de projet constitue le cœur de la formation. C'est l'occasion d'expérimenter des moyens diversifiés : corps, lumière, image, son, mouvement.

Les étudiants apprennent différents outils et méthodes créatives: démarches de projets en atelier de création; outils d'expressions plastiques pour apprendre à communiquer ses idées et à dessiner; outils et langages numériques; différentes approches expérimentales autour du travail en volumes et maquettes.

Les enseignements généraux sont abordés en lien avec les projets de design d'espace.

Pour enrichir leur culture artistique les étudiants ont un abonnement au théâtre et découvrent des pièces variées : spectacles de danse contemporaine, pièces de théâtre.

Après le diplôme > Insertion professionnelle ou poursuite d'études

Domaines professionnels: scénographie, événementiel, muséographie, architecture éphémère.
 Le titulaire du DNMADE est designer d'espaces; architecte d'intérieur.

Poursuite d'étude: DSAA, Masters en Universités, DNSEP: Ecole d'Art (grade master), CIDJ : Ecole nationale supérieure des arts et techniques du théâtre de Lyon, ENSATT (département décoration-scénographie), DPEA: Diplôme d'école d'architecture scénographe à Nantes. Masters à l'étranger.

Lien vers l'organigramme des formations sur: <http://designetartsappliques.fr>

Scénographie & Théâtre

Projets en collaboration avec des scénographes, régisseurs plateau, lumières et sons.

Partenariat avec :
 La Nouvelle Scène Nationale.



Scénographie & Danse

Projets en collaboration avec des chorégraphes et danseurs.

Partenariat avec :
 La Nouvelle Scène Nationale.



Scénographie d'exposition

Démarches de projets autour de scénographies d'expositions, muséographies, événementiels, architectures éphémères, installations, médiations culturelles



Workshop Dnmade espace & objet

Apprendre à travailler en équipe et collaborer avec différents designers d'espace et d'objet.



DNMADE Diplôme National des Métiers d'Art et du Design Objet – Innovation sociale

L'enjeu de cette formation en 3 ans est de former des designers porteurs de solutions créatives, innovantes face aux grands défis sociaux et environnementaux.

HUMANITÉS

Humanités (français et philosophie)
 Culture des arts, du design
 et des techniques

MÉTHODOLOGIES, TECHNIQUES ET LANGUES

Outils d'expression et d'exploration créative
 Technologies des matériaux
 Outils et langages numériques
 Anglais
 Contextes économiques et juridiques

ATELIERS DE CRÉATION

Techniques et savoir-faire
 Pratique et mise en œuvre du projet
 Communication et médiation du projet
 Accompagnement vers l'autonomie (DN1)
 Démarche de recherche (DN2 et DN3)

PROFESSIONNALISATION

Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude

L'expérience des utilisateurs, citoyens est au cœur des projets. Une ouverture sur des compétences issues du design, des sciences sociales, cognitives est privilégiée.

La formation :

Les étudiants apprennent différents outils et méthodes créatives (outils d'expression plastique et numériques pour apprendre à dessiner, représenter...)

Les enseignements généraux sont abordés en lien avec les projets de design d'espace.

Différents domaines d'intervention sont abordés : biens d'équipements, services, expériences usagers, production industrielle, secteur artisanal, conception numérique.

Le design d'objet est au cœur de la formation, mais le design d'espace, le design graphique et design de service sont aussi convoqués.

Après le diplôme > Insertion professionnelle ou poursuite d'études

Domaines professionnels: design des politiques publiques, design produit, design de services.
 Le titulaire du DN MADE est designer : Agence de design, Designer indépendant ou intégré à une entreprise, une institution ou une collectivité territoriale ;

Poursuite d'étude: DSAA, Masters en Universités ou Instituts, ENSCI, DNSEP : Ecoles d'Art, HEAR..., Masters à l'étranger : Royal College of London (Angleterre), La Cambre (Belgique), Politecnico, Milan, Design, Academy Milan, ECAL Lausanne, Design Academy Eindhoven...

Poursuite de la formation dans l'innovation sociale : DSAA InSituLab, Master Design Innovation Société Nîmes

Lien vers l'organigramme des formations sur: <http://designetartsappliques.fr>

Design numérique et prospective

Pinterroger notre rapport aux technologies numériques et leur influence sur nos modes de vie



Design de service et urbanités

Relever de nouveaux défis pour les espaces urbains et ruraux



Design éco-conception et éco-systèmes

Réduire les impacts négatifs lors de la conception de produits



Design social

Adapter les objets et services aux personnes à besoins spécifiques



DNMADE Diplôme National des Métiers d'Art et du DEsign Objet – Matériaux

L'enjeu de cette formation en 3 ans est de former des designers qui par une exploration de matières et matériaux, proposent des innovations de leurs usages et applications à l'échelle de l'objet.

HUMANITÉS

Humanités (français et philosophie)
 Culture des arts, du design
 et des techniques

MÉTHODOLOGIES, TECHNIQUES ET LANGUES

Outils d'expression et d'exploration créative
 Technologies des matériaux
 Outils et langages numériques
 Anglais
 Contextes économiques et juridiques

ATELIERS DE CRÉATION

Techniques et savoir-faire
 Pratique et mise en œuvre du projet
 Communication et médiation du projet
 Accompagnement vers l'autonomie (DN1)
 Démarche de recherche (DN2 et DN3)

PROFESSIONNALISATION

Parcours de professionnalisation et poursuite d'étude

L'approche s'ancre dans la valorisation des savoir-faire et ressources des domaines de l'artisanat et de l'industrie.

La formation :

Les étudiants apprennent différents outils et méthodes créatives (outils d'expression plastique et numériques pour apprendre à dessiner, représenter...)

Les enseignements généraux sont abordés en lien avec les projets de design d'espace.

Différents domaines d'intervention sont abordés : design produit, design de surface, design culinaire, production industrielle, secteur artisanal...

Un enseignement basé sur des échanges avec des partenaires de différentes natures : collectivités locales, artisans, ateliers, institutions...

Après le diplôme > Insertion professionnelle ou poursuite d'études

Domaines professionnels: design d'objet, design global, design surface, artisan-designer
 Le titulaire du DN MADE est designer : Agence de design, Designer indépendant ou intégré à une entreprise, une institution

Poursuite d'étude: DSAA, Masters en Universités ou Instituts, ENSCI, DNSEP, Masters à l'étranger

Lien vers l'organigramme des formations sur: <http://designetartsappliques.fr>

Design et éco-conception

Cycle de vie, recyclage, ré-emploi sur nos modes de vie



Design et artisanat

Pièce unique, petite série, questionnement des savoir-faire ancestraux



Design et industrie

Objet sériel, détournement, exploration des process de production reproductible



Workshop

Rencontre de designers et conception en équipes d'étudiants issus des différents DNMADE Vauréal

